Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet Roger Glur fait valoir son droit à la retraite

M. Roger Glur, préfet du district de Morges, a fait valoir son droit à la retraite. Prochainement âgé de 65 ans, il quittera ses fonctions le 31 mars 2005, après 10 ans d'activité au service de son district et du Canton.

Nommé par le Conseil d'Etat à la charge de premier magistrat de son district le 1er mars 1995, M. Glur poursuivait alors une carrière déjà riche et diverse. Après avoir travaillé dans le domaine technique, puis pédagogique, il a assumé pendant 23 d'années la direction administrative d'une importante institution médico-sociale lausannoise. M. Glur est par ailleurs au bénéfice de plusieurs formations dans le domaine technique et dans celui des sciences sociales et pédagogiques.

Parallèlement à son activité professionnelle, M. Glur a fonctionné en qualité de Juge de paix du cercle de Morges durant 4 ans et de Juge au Tribunal de district de Morges durant 10 ans, dont 4 ans en qualité de Juge-président.

Dans son activité de préfet, il a assumé diverses présidences et mandats. Il a ainsi présidé le groupe d'étude de Police 2000 pour la région morgienne, la commission paritaire de conciliation de la Fédération hospitalière vaudoise (FVH) ainsi qu'un groupe d'étude des produits phytosanitaires. Il a aussi été membre de divers comités oeuvrant dans le domaine médical et social.

Le Conseil d'Etat remercie M. Glur de son engagement au service du Canton et de son district et lui souhaite la meilleure des retraites.

Un poste de préfet adjoint sera prochainement mis au concours.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2004

DIRE, M. Eric Golaz, chef du Service de justice, de l'intérieur et des cultes, 021 316 45 45 M. Roger Glur, Préfet du district de Morges, 021 803 91 25